

### Principaux résultats

Le « salaire moyen » est un indicateur qui occupe une place importante dans la présentation des paramètres du système et les résultats de la modélisation des retraites. La distribution des salaires sert à calculer des indicateurs synthétiques comme la progressivité des systèmes de retraite, la structure de la prestation globale de retraite ou les moyennes pondérées.

Le tableau 7.5 présente le salaire moyen correspondant au salaire du « salarié moyen » établi par l'OCDE pour l'année 2012. Le salaire s'entend ici comme le salaire brut avant tout prélèvement (y compris l'IRPP et les cotisations sociales) mais comprend les heures supplémentaires et les autres compléments de rémunération versés aux salariés.

Les salaires moyens sont exprimés en monnaie nationale et en dollars des États-Unis (aux taux de change du marché et à parités de pouvoir d'achat [PPA]). Le taux de change à PPA tient compte du fait que le pouvoir d'achat du dollar varie d'un pays à l'autre : il prend en compte les différences de prix d'un panier de biens et de services existant entre pays. Le magazine *The Economist* publie régulièrement une version connue et facile à comprendre de la PPA, l'indice « Big Mac », qui fait apparaître l'écart entre le niveau des monnaies et celui qui garantirait une égalité de prix du hamburger serait partout dans le monde (voir [www.economist.com/content/big-mac-index](http://www.economist.com/content/big-mac-index)).

Aux taux de change du marché, les salaires dans les pays de l'OCDE s'établissaient en moyenne à 42 700 USD en 2012. Aux taux de change à PPA, le salaire moyen était de 36 500 USD. Ce chiffre inférieur laisse penser que le taux de change de la monnaie de nombreux pays de l'OCDE par rapport au dollar américain était supérieur à celui qui garantirait une égalité de prix pour un panier type de biens et de services.

Pour les autres grandes économies, le calcul de la rémunération moyenne ne repose ni sur le salaire moyen ni sur un autre critère harmonisé, ces chiffres n'étant malheureusement pas disponibles. Les données ont été recueillies auprès de sources nationales et sont donc constituées, en fonction des statistiques disponibles, du revenu individuel moyen ou du salaire moyen couvert par le système de retraite ou encore du salaire moyen d'une catégorie particulière de salariés.

#### Salaire moyen et médian

La plupart des résultats figurant dans la présente publication reposent sur le salaire moyen. Toutefois, de nombreux indicateurs essentiels s'appuient aussi sur

des estimations du salaire « médian », c'est-à-dire du salaire de part et d'autre duquel les salariés se répartissent en nombre égal. Le tableau représente également, à partir de données extraites de la base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, le salaire médian exprimé en pourcentage du salaire moyen. On constate de fortes disparités d'un pays à l'autre. En Turquie et au Mexique, la fourchette de distribution des salaires étant très large, la médiane représente seulement trois cinquièmes du salaire moyen pour la Turquie et le Mexique. À l'inverse, elle atteint presque 90 % de la moyenne au Canada, au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède et pas moins de 95,5 % en Islande.

Le tableau présente également les deux extrémités de la distribution des salaires. Pour le décile inférieur (10 % des salariés gagnent moins que ce montant), la moyenne pour les 29 pays de l'OCDE considérés est juste inférieure à 50 % de la rémunération moyenne, niveau qui est considéré comme un « bas salaire » dans les principaux indicateurs. Les personnes qui appartiennent au décile supérieur – 10 % des salariés gagnent davantage – touchent en moyenne 166 % du salaire moyen dans les 29 pays de l'OCDE étudiés. Pour les principaux indicateurs, un salarié à « haut revenu » est supposé percevoir 150 % du salaire moyen.

#### Définition et mesure

Depuis la deuxième édition des *Pensions dans les pays de l'OCDE* (OCDE, 2007), on utilise le concept de « salarié moyen ». Cette notion est plus large que celle de l'« ouvrier moyen » (OM), car elle couvre plus de secteurs économiques et comprend à la fois les travailleurs manuels et intellectuels. Le concept de « salarié moyen » a été utilisé pour la première fois dans une publication de l'OCDE intitulée *Les impôts sur les salaires*, puis repris à titre de critère de référence dans *Pensions dans les pays de l'OCDE* (OCDE, 2009) comparant les taux de remplacement obtenus avec l'ancien et ceux obtenus avec le nouvel indicateur pour huit pays pour lesquels les résultats étaient notablement différents.

**Pour en savoir plus**

D'Addio, A.C. et H. Immervoll (2010), « Earnings of Men and Women Working in the Private Sector: Enriched Data for Pensions and Tax-Benefit Modelling », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 108, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/5km7smt2r7d2-en>.

Gandullia, L., N. Iacobone et A. Thomas (2012), « Modelling the Tax Burden on Labour Income in Brazil, China, India, Indonesia and South Africa »,

*Documents de travail de l'OCDE sur la fiscalité*, n° 14, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/5k8x9b1sw437-en>.

OCDE (2009), *Les pensions dans les pays de l'OCDE 2009 : Panorama des systèmes de retraite*, Éditions OCDE, [http://dx.doi.org/10.1787/pension\\_glance-2009-fr](http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2009-fr).

OCDE (2007), *Les pensions dans les pays de l'OCDE 2007 : Panorama des politiques publiques*, Éditions OCDE, [http://dx.doi.org/10.1787/pension\\_glance-2007-fr](http://dx.doi.org/10.1787/pension_glance-2007-fr).


## 7.5. Salaire de l'ouvrier moyen et échelle de distribution des salaires, 2012

En monnaie nationale et en USD au taux de change du marché et à parité de pouvoir d'achat

	Mesure du salaire moyen dans l'OCDE			Taux de change par rapport au dollar américain		Échelle de distribution des salaires (en % du salaire moyen)		
	Monnaie nationale (salaire moyen)	USD, aux taux du marché	USD, à PPA	Taux du marché	PPA	Décile inférieur	Médiane	Décile supérieur
<b>Pays de l'OCDE</b>								
Australie	73 500	76 400	48 100	0.96	1.53	49.5	83.3	167.5
Autriche	40 900	53 900	47 800	0.76	0.85	48.1	82.7	164.0
Belgique	46 100	60 700	51 800	0.76	0.89	60.4	84.5	153.4
Canada	46 900	47 000	38 300	1.00	1.22	44.6	89.1	166.9
Chili	6 218 600	13 000	15 400	478.90	403.24			
Rép. tchèque	300 400	15 800	21 400	19.03	14.02	49.3	85.2	153.1
Danemark	392 500	69 400	45 500	5.66	8.62	60.9	89.0	150.4
Estonie	11 000	14 400	19 900	0.76	0.55			
Finlande	41 500	54 700	43 800	0.76	0.95	62.3	89.5	147.9
France	36 700	48 400	40 500	0.76	0.91	55.1	81.2	159.5
Allemagne	44 800	59 100	53 200	0.76	0.84	43.4	87.0	165.7
Grèce	20 100	26 500	28 100	0.76	0.72	42.8	68.0	147.7
Hongrie	2 749 600	12 500	19 000	220.84	144.57	37.8	74.3	176.0
Islande	6 079 000	47 300	42 900	128.40	141.64		95.5	
Irlande	32 600	43 000	35 700	0.76	0.92	45.2	82.7	169.0
Israël	119 900	32 100	31 100	3.73	3.85			
Italie	28 900	38 100	32 800	0.76	0.88	56.1	85.1	156.6
Japon	4 788 300	55 300	45 300	86.58	105.66	52.4	87.6	162.7
Corée	38 500 000	36 100	47 800	1 065.31	804.96	39.9	81.7	181.7
Luxembourg	51 300	67 700	51 800	0.76	0.99	48.9	77.9	167.3
Mexique	94 100	7 300	10 600	12.96	8.91	27.4	62.2	216.7
Pays-Bas	46 400	61 200	54 400	0.76	0.85	51.7	84.0	158.8
Nlle-Zélande	51 300	42 400	31 600	1.21	1.62	51.2	87.2	160.6
Norvège	510 700	91 800	49 900	5.56	10.23	63.2	88.9	149.0
Pologne	38 900	12 600	19 500	3.09	1.99	39.2	80.3	169.3
Portugal	15 700	20 700	22 500	0.76	0.70	40.9	69.3	189.2
Rép. slovaque	9 800	12 900	17 400	0.76	0.57	45.1	78.7	163.5
Slovénie	17 200	22 700	26 800	0.76	0.64			
Espagne	25 600	33 700	33 900	0.76	0.76	52.3	78.2	171.2
Suède	387 300	59 500	40 500	6.51	9.55	56.0	89.8	150.9
Suisse	86 900	94 900	51 400	0.92	1.69	56.6	84.9	153.4
Turquie	27 500	15 400	21 700	1.79	1.27	42.0	55.2	203.7
Royaume-Uni	35 900	58 300	53 600	0.62	0.67	39.6	75.5	165.9
États-Unis	47 600	47 600	47 600	1.00	1.00	36.7	77.1	177.6
<b>OCDE34</b>		<b>42 700</b>	<b>36 500</b>			<b>48.2</b>	<b>81.2</b>	<b>166.2</b>
<b>Autres grandes économies (dernière année disponible)</b>								
Argentine	53 600	10 900	17 500	4.92	3.07			
Brésil	21 000	10 200	12 200	2.05	1.72			
Chine	46 800	7 500	12 000	6.23	3.91			
Inde	240 400	4 400	13 100	54.85	18.29			
Indonésie	16 100 000	1 600	2 500	9 799.95	6 533.33			
Fédération de Russie	321 900	10 500	14 800	30.53	21.82			
Arabie Saoudite	172 500	46 000	61 900	3.75	2.79			
Afrique du Sud	135 600	16 000	23 800	8.49	5.69			
UE27		35 100	33 000					

Note : PPA = parité de pouvoir d'achat. Le salaire moyen selon le nouveau concept du salarié moyen n'est pas disponible pour la Turquie, pour qui on utilise la définition de l'ouvrier moyen. Le salaire moyen est arrondi au centième le plus proche et les taux de change sont arrondis à une décimale.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus. Voir D'addio, A.C. et H. Immervoll (2010), « Earnings of Men and Women Working in the Private Sector: Enriched Data for Pensions and Tax-Benefit Modelling », OECD Social, Employment and Migration Working Paper n° 108, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/5km7smt2r7d2-en>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932969506>

## Chapitre 8

# Pensions privées et fonds de réserve publics

*La série d'indicateurs sur les pensions privées et les fonds de réserve publics suit le même modèle que dans la dernière édition de Panorama des pensions.*

*Le premier de ces huit indicateurs porte sur la proportion de la population active qui est couverte par les régimes de retraite privés. Il établit une distinction entre régimes obligatoires, quasi obligatoires et facultatifs, et entre dispositifs professionnels, qu'ils soient fournis par l'employeur ou correspondent à un régime de branche, et dispositions individuelles, convenues entre un particulier et un organisme chargé de gérer les retraites.*

*L'indicateur suivant étudie la structure institutionnelle des régimes privés. Il fait apparaître les types de structure qui proposent des prestations de retraite, en opérant une distinction entre fonds de pension, plans provisionnés et contrats d'assurance. Il distingue également les régimes selon qu'ils sont à prestations définies, à cotisations définies, mixtes ou hybrides.*

*Vient ensuite une analyse du déficit d'épargne-retraite. Cet indicateur fait ressortir l'épargne que chacun devrait constituer dans le cadre d'un régime privé facultatif afin de bénéficier d'un certain niveau de revenu à la retraite.*

*Le quatrième indicateur porte sur les actifs des fonds de pensions privés et des fonds de réserve publics pour l'année 2011. Les supports d'investissement de ces actifs sont étudiés dans le cinquième indicateur. Vient ensuite une analyse du rendement des placements effectués par les fonds de pension privés et les fonds de réserve publics en 2010 et en 2011.*

*Le septième indicateur s'intéresse aux charges d'exploitation des dispositifs privés et aux frais facturés aux adhérents dans certains plans de retraite à cotisations définies.*

*Le dernier indicateur porte sur les coefficients de capitalisation des dispositifs à prestations définies pour les années 2010 et 2011.*



Extrait de :  
**Pensions at a Glance 2013**  
OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2013-en](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2013-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Moyenne et distribution des salaires », dans *Pensions at a Glance 2013 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2013-34-fr](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2013-34-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).